

Lettre In n°10

Renouvellement des cotisations

Chers adhérents,

La CMF vient d'ouvrir l'appel à renouvellement des cotisations. Celui-ci intervient un peu plus tard qu'à l'accoutumé, ce qui laisse un peu moins de temps pour effectuer la procédure qui cette année doit être faite entièrement par le biais de l'application CMF Réseau. Cela fait déjà plusieurs années que l'on vous prépare à cette procédure. Néanmoins, si vous rencontrez des difficultés, notre secrétariat peut vous aider dans cette opération. D'autre part, nous avons préparé deux séances de formation sur ce sujet : le mercredi 16 décembre ou le samedi 19 décembre (information déjà transmise par message - détail sur le site :).

Je vous invite comme je vous l'ai souvent proposé de trouver dans votre structure la personne la plus à même de gérer vos membres dans la base de CMF-Réseau.

Ci-dessous, nous vous donnons quelques précisions sur le déroulement de la procédure

Nous vous rappelons que la carte du musicien dont la mise en place sera débattue lors du prochain congrès de la CMF ne pourra être obtenue que par l'inscription dans votre site de vos membres adhérents.

Dans de la lettre n° 09, nous vous avons informé du renouvellement de notre gouvernance au prochain congrès de votre Fédération le 13 mars prochain à Palinges.

Il ne vous reste que jusqu'à la fin du mois pour nous faire parvenir vos demandes de candidature.

Je renouvelle ma demande d'informer largement vos adhérents des nouvelles dispositions offertes par l'adoption des statuts et d'afficher dans vos locaux les informations relatives à l'appel à candidature.

La participation à nos instances est une expérience enrichissante qui offre l'occasion d'élaborer le devenir de nos structures.

Vous êtes un battant, vous avez envie que nos pratiques amateurs perdurent, vous avez votre mot à dire, alors n'hésitez pas à poser votre candidature.

Vous pensez ne pas avoir la possibilité de participer à notre Conseil d'administration, mais vous avez envie de participer à la vie de votre fédération, alors venez rejoindre une de nos commissions.

Je suis à votre disposition pour tout renseignement concernant votre Fédération.

A l'approche des fêtes de fin d'année, je vous souhaite de bons concerts de Noël et de fin d'année.

Le Président
Gérard HOCHART

PS : N'hésitez pas à contacter le secrétariat si vous souhaitez que l'on vous renvoie les documents de candidatures.

RAPPEL :

1. CMF Santé :

Suite à la réunion d'information du 17 octobre dernier à Chalon-sur-Saône, je vous rappelle qu'il ne vous reste que quelques jours pour être en conformité avec cette nouvelle obligation. Nous vous recommandons de choisir CMF Santé comme mutuelle de complémentaire santé. Vous trouverez toutes les informations sur le site de la CMF :

<http://fmsl.opentalent.fr/infos/assurances-cmf-et-cmf-sante/>

[Tapez ici]

2. Vos Informations :

Suite aux rencontres Fédérales, je vous rappelle l'importance de nous transmettre : Les comptes rendus de votre dernière AG, de mettre à jour le site CMF-Réseau et de nous avertir du changement de Président afin de pouvoir procéder à l'attribution d'un nouveau code administrateur de votre site.

Dans la perspective de la mise en place d'une carte du musicien, la CMF nous informe que seuls les musiciens inscrits sur votre site CMF-Réseau pourront obtenir cette carte.

Dans le cadre de votre adhésion à la CMF, nous vous demandons de nous transmettre vos statuts en vigueur dans votre structure, sauf si vous l'avez fait récemment. Merci de répondre favorablement aux demandes de notre secrétariat.

3. Nouvelles sessions de formation

Etant donné qu'un certain nombre de modifications a été apporté à l'usage du site, nous organisons deux sessions de formation le mercredi 16 décembre ou le samedi 19 décembre. Consulter le site pour plus de détails et contacter notre secrétariat pour vous inscrire.

4. Les 4 Saisons

Voir les comptes rendus à l'adresse suivante : <http://fmsl.opentalent.fr/les-4-saisons/>

5. Concours de Mâcon

L'Harmonie de Mâcon organise son concours des sociétés musicales les 21 et 22 mai 2016. C'est l'occasion de participer à un concours à moindre frais. N'hésitez plus, vous pouvez encore vous inscrire.

PS : toutes les lettres précédentes sont téléchargeables sur le site de la Fédération.

Fédération Musicales de Saône et Loire

Site internet : fmsl.openassos.fr

Téléphone : 03 85 94 07 51

Courriel : federation.musicale.71@wanadoo.fr